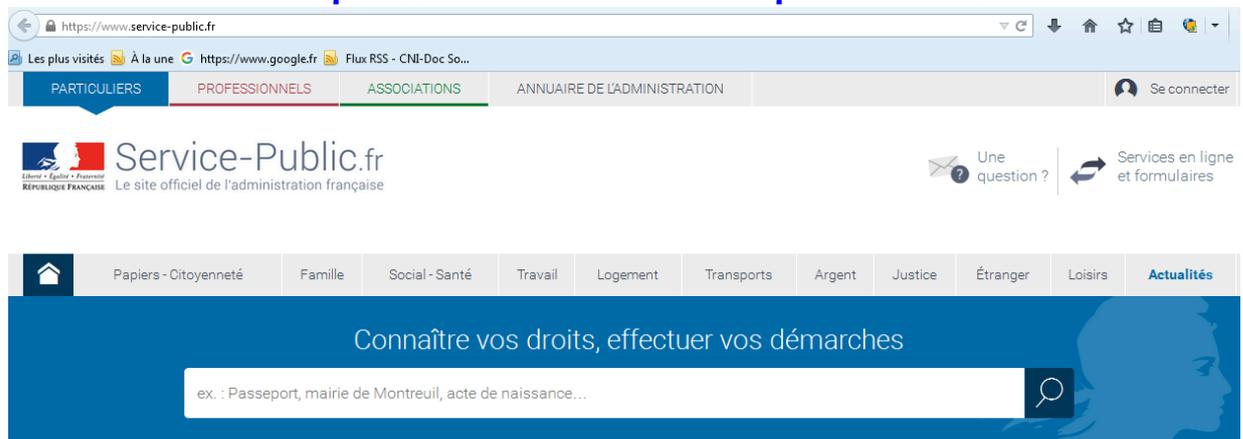


STOP SITES INTERNET TROMPEURS

Tout ce que je dois savoir pour ne pas me faire escroquer sur Internet à l'occasion d'une démarche administrative en ligne.

Le site officiel de l'administration française est :
<https://www.service-public.fr/>



Sont également officiels les sites terminant par
.gouv.fr :

<https://www.timbre.justice.gouv.fr>

<https://passeport.ants.gouv.fr>

(liste non exhaustive)

LES SITES OFFICIELS COMMENCENT TOUS PAR
HTTPS (s pour sécurisé)

TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE SONT
GRATUITES

CONTACT en cas de doute ou d'escroquerie avérée
03.89.29.20.79